

GUINÉE ÉQUATORIALE

De supposés mercenaires et des militants de l'opposition en grand danger d'être torturés et mis à mort

Index AI : AFR 24/004/2004

ÉFAI

Vendredi 19 mars 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International s'inquiète du sort d'au moins 14 ressortissants étrangers détenus au secret depuis dix jours à la prison Black Beach de la capitale Malabo. Amnesty International s'inquiète aussi du sort de Weja Chicampo, militant actif de l'opposition, détenu au secret dans le même établissement depuis le 4 mars. La torture des détenus est une pratique courante en Guinée équatoriale.

Selon les informations qui nous sont parvenues, certains si ce n'est tous les ressortissants étrangers auraient subi des actes de torture graves, qui auraient entraîné la mort de l'un d'entre eux, Gerhard Eugen Nershz, le 17 mars. Weja Chicampo aurait lui aussi subi des actes de torture graves et la nourriture apportée par sa famille à la prison lui aurait été refusée.

Les détenus étrangers font partie d'un groupe de 15 personnes, arrêtées à Malabo le 9 mars 2004 et accusées d'être des mercenaires venus fomenter un coup d'État contre le président de Guinée équatoriale, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo. Ces détenus sont pour la majorité ressortissants d'Afrique du Sud. Leur action supposée et leur arrestation ont été présentées comme ayant un lien avec l'arrestation de 64 hommes également soupçonnés d'être des mercenaires au Zimbabwe, le 7 mars 2003.

Le lendemain des arrestations en Guinée équatoriale, l'un des détenus, Nick du Toit, présenté comme le chef du groupe, aurait déclaré à la télévision nationale que leur mission était d'enlever le président Obiang, de le contraindre à prendre le chemin de l'exil en Espagne et de le remplacer par Severo Moto, dirigeant de l'opposition exilé en Espagne.

Selon les informations recueillies par Amnesty International, les conditions de détention de ces hommes seraient extrêmement mauvaises et ils seraient soumis à des actes de torture qui pourraient être à l'origine de la mort de Gerhard Eugen Nershz, citoyen allemand. Les autorités ont reconnu officiellement sa mort, qu'elles ont attribuée à une « *malaria cérébrale* ».

Gerhard Eugen Nershz a été hospitalisé quelques heures avant sa mort. Selon les personnes

qui l'ont vu, il avait des marques visibles de torture aux mains et aux pieds. Un autre détenu, N G « Bones » Boonzaaier, déjà malade avant son arrestation, a été privé de tout médicament, au moins jusqu'à la visite d'une délégation officielle de l'Afrique du Sud, autorisée à voir les détenus le 18 mars.

Les autorités de Guinée équatoriale ont déclaré avoir l'intention de juger les mercenaires supposés, les charges retenues contre eux pouvant entraîner la peine de mort. Amnesty International s'inquiète de la possibilité d'un procès inéquitable pour ces détenus, cas de figure courant en Guinée équatoriale.

Amnesty International est également très préoccupée par l'état de santé et le sort de Weja Chicampo, chef du *Movimiento para la Auto-determinación de la Isla de Bioko* (MAIB, Mouvement pour l'autodétermination de l'île de Bioko), arrêté le 4 mars pour une raison inconnue. Les autorités n'ont permis à personne de le rencontrer dans sa cellule de la prison de Black Beach. Amnesty International craint que sa vie ne soit en danger.

« *Les autorités doivent immédiatement mettre fin à tout acte de torture et tous mauvais traitements infligés aux prisonniers et autoriser immédiatement avocats, médecins indépendants, membres des familles et agents consulaires à les rencontrer sans entrave* », a déclaré Amnesty International.

En outre, l'organisation demande que soit menée de toute urgence une enquête approfondie, indépendante et impartiale sur la mort de Gerhard Nershz et que les conclusions de cette enquête soient rendues publiques.

Concernant les allégations d'activités mercenaires, Amnesty International réitère son opposition à tout transfert de forces militaires, de sécurité ou de police pouvant contribuer à des violations des droits humains. Les mercenaires agissent en dehors du cadre de la justice militaire normale et des structures de commandement militaire normales. En conséquence, l'organisation salue les efforts entrepris pour établir un contrôle législatif sur les activités mercenaires au travers de textes comme la Loi sur l'assistance militaire à l'étranger, adoptée en Afrique du Sud. Toutefois, les personnes arrêtées parce qu'elles sont soupçonnées d'activités de ce type ont le droit de ne pas être soumises à des actes de torture et ont droit à un procès équitable. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>